

sont pas nécessairement partisans. Je pourrais mentionner des noms, si ce n'était d'enfreindre le Règlement, et dire que depuis les dernières élections, le gouvernement a fait des nominations de gens qui n'étaient pas des sympathisants de ce gouvernement et qui ont prouvé que l'esprit partisan n'était tout de même pas la raison fondamentale de toutes nos activités ici.

Je dis que cet argument n'est pas sérieux. Au contraire, je suis d'avis qu'on doit confier à des spécialistes, à des gens intègres, jouissant de la confiance de tous les Canadiens, le soin de promouvoir l'établissement de ces parcs nationaux, pour le bien de la nation et de l'industrie touristique, de même que pour la sauvegarde de notre faune. Ce faisant, nous pourrions procurer à tous nos concitoyens, qui se meurent dans le bruit et qui sont aux prises avec la pollution de l'air et de l'eau, l'occasion de trouver, à l'occasion, des asiles de repos, où ils pourront oublier leurs problèmes et même la politique partisane.

Voilà pourquoi je suis en faveur du bill C-152, avec cette réserve qu'on devrait pouvoir le modifier, si le besoin s'en faisait sentir.

En terminant mes remarques, je dirai que ce bill est valable et que je suis disposé à l'appuyer, sans aucune considération partisane possible. Je remercie encore une fois nos collègues de l'opposition officielle et, en particulier, l'honorable député de Joliette, qui a dit un bon mot en faveur de l'établissement du parc national de Pointe Forillon et de celui la Mauricie, dans la province de Québec, et qui s'est dit en faveur d'une entente la plus expéditive et la plus généreuse possible entre les deux gouvernements.

[Traduction]

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, mes commentaires sur le bill C-152 seront brefs. Je veux simplement signaler au gouvernement qu'au lieu de créer des sociétés de la Couronne, il devrait chercher à établir une collaboration interministérielle et intergouvernementale en vue de coordonner l'aménagement des parcs nationaux avec celui des régions où il faudrait créer des emplois, ainsi que l'ont signalé divers membres du cabinet.

Je voudrais d'abord rappeler au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) et au ministre des Transports (M. Jamieson), que j'ai écoutés récemment le jour réservé à l'opposition et consacré au débat sur l'expansion régionale, qu'ils ont tous les deux reconnu la grande difficulté de trouver des possibilités d'emploi pourtant si nécessaires dans les provinces atlantiques.

Je dois dire que je les admire tous deux d'avoir reconnu leur impuissance. Mais quand

[M. Mongrain.]

ils se tournent vers les députés, comme ils l'ont fait pour ceux de Terre-Neuve, et nous demandent d'être patients, et quand ils nous reprochent de ne pouvoir apporter d'idées constructives pour l'ouverture de débouchés si urgents, je leur réponds avec insistance de songer aux ressources toutes prêtes que leur offre Terre-Neuve, la plus riche en parcs nationaux de toutes les provinces du Canada.

Je ne veux pas chercher noise à ceux-là de mes collègues qui ont décrit, dans les mêmes termes, leur propre parc de fond de cour, dans d'autres régions du Canada, et je ne me disputerai pas non plus avec cet autre collègue qui parlait l'autre jour d'un parc sous-marin. Avant de répondre aux deux ministres, je tiens à dire en termes non équivoques que, d'après moi, le ministre directement responsable des parcs nationaux a répondu à nos espérances au sujet du parc qui m'intéresse, c'est-à-dire le parc de Bonne Bay dans l'ouest de Terre-Neuve.

La sincérité du ministre ressort du fait que son ministère a évidemment présenté une thèse assez convaincante en faveur de la création d'un parc national à Terre-Neuve lorsqu'on a affecté une somme de 2 millions de dollars pour des aménagements ultérieurs dans les prévisions budgétaires présentées il y a une quinzaine de jours. Cela indique très clairement que le ministère tout entier agit avec compétence en créant un parc national à Terre-Neuve.

J'admire l'œuvre accomplie par la direction générale des parcs nationaux, par les ministres concernés et même par le secrétaire parlementaire qui siège ici ce soir. S'il m'est permis de répéter les paroles de certains fonctionnaires du ministère, la région de Bonne Bay est si intéressante qu'on pourrait en faire le plus beau parc de toute l'Amérique du Nord. Ils ont dit qu'ils étaient prêts à aller de l'avant si la province de Terre-Neuve leur cède le terrain nécessaire et prévoit de délimiter la vaste zone occupée par le parc. Voilà ce que j'entends par collaboration intergouvernementale.

● (9.40 p.m.)

Le ministre de l'Expansion économique régionale est à la recherche d'idées pour créer des possibilités d'emploi. Voilà une idée évidente qui créera 100 emplois dès que la neige aura fondu, sans compter une estimation raisonnable de 500 emplois supplémentaires, directement ou non, avec la construction des routes et l'implantation des services commerciaux qui se développeront automatiquement avec le parc.

Et le ministre des Transports (M. Jamieson) nous demande d'être patients. Jusqu'où va la patience, monsieur l'Orateur? Nous avons patiemment perdu cinq années à attendre un